

Loxias

Pour citer cet article :

Géraldine Veysseyre,
" La Mort Artu éditée par David Hult : entre respect du manuscrit et quête du texte (perdu) ",
Loxias, 75.,
mis en ligne le 23 décembre 2021.
URL : <http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=9875>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL@Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

La *Mort Artu* éditée par David Hult : entre respect du manuscrit et quête du texte (perdu)

Géraldine Veysseyre

Maîtresse de conférences habilitée à diriger les recherches en langue française, Sorbonne Université (Lettres, UFR de langue française), laboratoire Sens, Textes, Informatique, Histoire. Philologue de formation, elle a édité plusieurs Bruts en prose des XIII^e-XV^e siècles et un mystère intitulé le *Geu des rois* (XV^e siècle). Prêtant attention aux textes qui ont remporté un vif succès à la fin du Moyen Âge, en France et à échelle européenne, elle a étudié la diffusion des Pèlerinages allégoriques du moine cistercien Guillaume de Digulleville, présents dans bien des bibliothèques à l'ère du manuscrit. Travaillant surtout, désormais, sur la littérature religieuse, elle s'intéresse à plusieurs traductions fondées non seulement sur des sources latines (ainsi de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, des *Méditations de la Vie du Christ* ou encore du *Stimulus amoris* pseudo-bonaventuriens), mais encore sur des modèles composés dans d'autres langues romanes. Ainsi de la *Vida de Jesucrist* de Francesc Eiximenis, traduite du catalan au début du XV^e siècle. Elle examine les conditions de leur transmission et de leur réception médiévales en sondant les modalités de la vulgarisation religieuse, l'emploi de la langue d'oïl et le travail des artisans du livre, en particulier des copistes et des rubricateurs.

L'édition de *La Mort Artu* qu'a publiée Jean Frappier en 1936 a fait date. Immédiatement saluée par la critique et plusieurs fois rééditée, cette édition a fourni le texte traduit en français moderne non seulement par Monique Santucci en 1991, mais encore par Patrick Moran en 2021. C'est d'abord parce qu'elle s'appuie sur une étude approfondie de l'abondante tradition manuscrite du roman (*Étude sur « La Mort le roi Artu », 1936*) que cette édition de Jean Frappier fait autorité depuis si longtemps. C'est aussi parce qu'elle illustre une méthode d'édition rarement employée pour les textes français : Frappier publie l'œuvre non pas d'après un témoin spécifique, mais en tentant de reconstruire un état du texte qui, sans être attesté par aucun des témoins survivants, cherche à se rapprocher de l'original perdu. À partir des années 1990, ce choix méthodologique a été discuté par plusieurs spécialistes, linguistes ou philologues. Dans le sillage de ces débats, trois nouvelles éditions ont paru : deux fondées sur un témoin précis du texte (Baumgartner et de Medeiros, 2007 ; Walter, 2009), et celle de David Hult (2009), cherchant un compromis entre respect du document et quête du texte originel. Ces nouvelles publications ont suscité peu de comptes rendus critiques. Nous nous proposons donc d'examiner à nouveaux frais le travail éditorial de David Hult, à l'aune des éditions précédentes, en mesurant non seulement ses apports, notamment au plan linguistique et en termes d'apparat critique, mais aussi ses limites.

The *Mort Artu* in David Hult's edition, or how to find a middle ground between following the best manuscript and rebuild the (lost) text. – In 1936, when Jean Frappier published his edition of the *Mort Artu*, he set an important milestone in the field of philology and medieval literature. Immediately praised by multiple reviews, his edition has provided the text translated into modern French not only by Monique Santucci in 1991, but also by Patrick Moran in 2021. Frappier's edition has been considered a reference book in the long run for two main reasons: it is based on an ambitious study of the large manuscript tradition of the text (*Étude sur « La Mort le roi Artu », 1936*), and it illustrates a philological method often shunned by specialists of French literature. Indeed, Frappier does not rely on a chosen manuscript witness, but he tries to rebuild a version that is closer from the original text than any extant manuscript. From 1990 onwards, objections have been raised against this method of his, launching scientific discussion. In the wake of these debates, three new editions have been published: on the one hand, Baumgartner /de Medeiros and Walter based theirs on specific manuscripts (respectively in 2007 and 2009). On the other hand, Hult positions his edition (in 2009) on a middle ground between observing one chosen manuscript (especially its linguistic features) and approaching the original version above it in the *stemma codicum*. These new books have not inspired many reviews. In this paper, we intend to try and fill this gap by comparing David Hult's editorial work with the previous editions of the same texts. Our goal is to measure on the one hand the novelties it has introduced (especially as regards the linguistic features of the text and the critical apparatus added to it), and on the other hand its limits.

La Mort du roi Arthur, écdotique, manuscrits, copistes, histoire des textes

XIII^e siècle, XX^e et XXI^e siècles

France

Dernière partie d'un long cycle arthurien en prose, la *Mort du roi Arthur* illustre à la fois l'attrait exercé par les romans en prose du XIII^e siècle et la difficulté que l'on peut avoir à produire – et à disposer d' – une version fiable de telles œuvres. De fait, si c'est d'abord par ses qualités stylistiques et littéraires que *La Mort Artu* a suscité l'intérêt des philologues, en retour il semble que la version de ce roman qui a été commentée et étudiée entre 1936 et la fin du XX^e siècle ait vu ces mêmes qualités esthétiques magnifiées par Jean Frappier, auteur d'une édition qui a alors fait date, mais dont la langue et le style ont été toilettés par ses soins¹.

Reste qu'en novembre 2013, peu d'années après la publication de plusieurs éditions nouvelles de *La Mort Artu*, Lino Leonardi affirmait – non sans quelque malice :

On n'aura jamais un texte aussi beau de la *Mort Artu* que celui qu'a publié Jean Frappier².

¹ *La Mort le roi Artu : roman du XIII^e siècle*, éd. J. Frappier, Paris, Droz, 1936 (désormais MA Frappier).

² Propos oral pris en note, comme le reste de la discussion qui lui sert de contexte, à l'issue de l'article suivant, publié dans les actes du colloque consacré à Joseph Bédier et à son influence durable

Plus récemment encore, c'est sur l'édition Frappier que Patrick Moran a fondé une nouvelle traduction du roman en français moderne³.

Les travaux des philologues ayant œuvré après Jean Frappier auraient-ils donc été vains ? Ou bien, à défaut de fournir un texte aussi « beau » que celui de leur prédécesseur, ont-ils proposé avec quelque profit un texte plus authentique que celui qu'il publia en 1936 ? Et si tel est le cas, quels sont les gages de véridicité qu'ils offrent, par la méthode qu'ils ont retenue et par son application concrète ? Ajoutent-ils par ailleurs des commodités, en matière d'apparats, par rapport à l'édition offerte par Frappier ? Autant que questions que nous envisageons ici à propos de l'édition publiée en 2009 par David Hult, puisque c'est cet ouvrage qui a été mis au programme de l'agrégation 2022⁴. David Hult l'indique dans son édition : il entend trancher par rapport à l'édition de Jean Frappier en donnant à lire un bon représentant de la famille textuelle que son prédécesseur ne donnait à voir que sous forme de variantes, la « branche II⁵ ». Toutefois, offrant notamment un tableau de concordance fort utile entre sa propre édition et celle qu'avait publiée Jean Frappier en 1936⁶, David Hult reconnaît l'importance que conserve l'ouvrage de son prédécesseur.

I. Cent fois sur le métier remettre le même ouvrage ? *La Mort Artu*, un roman édité et traduit à diverses reprises

En 1936, l'édition donnée par Frappier n'était déjà plus le fait d'un pionnier puisque la *Mort du roi Arthur* avait été publiée à deux reprises avant la première Guerre mondiale.

I. 1. « La Mort du roi Arthur », un roman détachable du cycle « Vulgate » ?

Respectivement parues en 1909 et 1910, les premières éditions de la *Mort Artu* tranchent de manière divergente une question qui s'est posée par la suite à tous les éditeurs du texte : convient-il de publier le texte comme une unité autonome, à la manière de James Bruce⁷ – comme le feront ensuite Jean Frappier⁸, Marie-Thérèse de Medeiros avec Emmanuèle Baumgartner⁹, et enfin David Hult¹⁰ ?

Ou est-il préférable de l'inscrire dans la continuité des récits qu'elle vient clôturer, en l'éditant à la suite des maillons qui la précèdent dans le cycle romanesque du *Lancelot en prose*. Telle est la politique que suivit initialement

sur les études philologiques : Philippe Ménard, « La méthode de Bédier utilisée par ses successeurs. Réflexions critiques sur l'édition des romans de Chrétien de Troyes par Mario Roques et Félix Lecoy », in Craig Baker, Marcello Barbato, Mattia Cavagna *et al.* (éd.), *L'Ombre de Joseph Bédier : théorie et pratiques éditoriales au XX^e siècle*, Strasbourg, ÉLiPhi, « Tralitto, travaux de littératures romanes », 2018, pp. 207-226, à la p. 224.

³ *La Mort le roi Artu : roman du XIII^e siècle*, éd. J. Frappier, trad. P. Moran, Genève, Droz, « Texte courant », 2021.

⁴ *La Mort du roi Arthur*, éd. et trad. D. F. Hult, Paris, Librairie générale Française, « Livre de poche », 2009 (désormais MA Hult).

⁵ MA Hult, pp. 126-127.

⁶ MA Hult, pp. 144-146.

⁷ Pratique mise en œuvre dans *Mort Artu: an Old French Prose Romance of the XIIIth Century*, J. D. Bruce, Halle, Niemeyer, 1910. Le témoin de base de cette édition est le ms. Paris, BnF, fr. 342.

⁸ MA Frappier ; MA Hult.

⁹ *La Mort du Roi Arthur*, éd. E. Baumgartner et M.-Th. de Medeiros, Paris, Champion, « Champion Classiques Moyen Âge », 2007 (désormais MA Baumgartner & de Medeiros).

¹⁰ MA Hult.

Heinrich Sommer¹¹. Un siècle après lui, Daniel Poirion opéra le même choix lorsqu'il dirigea l'édition collective parue à peu près en même temps que celles des éditions Champion et du Livre de Poche¹². Deux ans plus tard enfin, Elizabeth Willingham procéda de même en éditant deux des romans contenus dans le recueil New Haven, Yale University Library, Beinecke 229¹³.

I. 2. Le succès de « La Mort Artu » : un vivier important de manuscrits de référence

La question de l'autonomie du roman par rapport au cycle du Graal n'est sans doute pas la plus délicate à résoudre, du moins pour qui veut éditer la *Mort Artu* : les deux propositions élaborées (publication autonome ou dans un ensemble cyclique) présentent des avantages et des inconvénients équilibrés.

Le choix de la copie la plus satisfaisante et la plus représentative de l'œuvre soulève davantage de difficultés. Celles-ci sont rendues plus épineuses encore par les diverses politiques éditoriales éligibles, selon la position plus ou moins exclusive que l'on octroie au manuscrit de base. L'examen des manuscrits disponibles a conduit chaque philologue à élire un manuscrit de base distinct pour éditer la *Mort Artu*. Contrairement aux éditeurs de la *Chanson de Roland* qui ont été irrémédiablement attirés par la précocité et la cohérence du fameux « manuscrit d'Oxford » (ms. Bodleian Library, Digby 23)¹⁴, chacun des éditeurs de la *Mort du roi Arthur* a jeté son dévolu sur une copie différente de ses collègues.

Pour autant, leurs conclusions ne divergent pas en tous points sur la qualité des copies disponibles : même si aucun témoin de *La Mort Artu* ne se détache absolument de la masse des copies conservées, un petit groupe de manuscrits de bonne tenue a régulièrement retenu l'attention philologues modernes. La liste des manuscrits pris en compte par les éditions successives comporte donc un certain nombre d'items incontournables dont seule la position, de premier ou de second plan, varie selon qu'ils sont élus comme manuscrit de base ou comme copie de contrôle¹⁵.

¹¹ *The Vulgate Version of the Arthurian Romances*, éd. H. O. Sommer, 8 vol., Washington (D.C.), Carnegie Institution of Washington, « Carnegie Institution of Washington publication », 1909-1916, vol. VI : *Les Aventures ou La Queste del Saint Graal, La Mort le Roi Artus* (1913).

¹² Son édition de la *Mort Artu* précéda de peu la publication de la *Queste del saint Graal* conservée dans le même manuscrit. Voir « *La Mort le roi Artu* » : *from the Old French « Lancelot » of Yale 229 with Essays, Glossaries and Notes to the text*, éd. E. M. Willingham, Turnhout, Brepols, « The Illustrated Lancelot Prose », 2007 ; puis *La Queste del Saint Graal: from the Old French « Lancelot » of Yale 229, with Essays, Glossaries, and Notes to the Text*, éd. E. M. Willingham, W. Blue, S. L. Hahn et V. Greene, Turnhout, Brepols, « The Illustrated Lancelot Prose », 2012.

¹³ « *La Mort le roi Artu* », éd. Willingham, *op. cit.*

¹⁴ Il sert notamment de manuscrit de base aux trois éditions suivantes, qui font toutes autorité : *La Chanson de Roland*, éd. et trad. G. Moignet, Paris, Bordas, « Bibliothèque Bordas », 1969 ; puis *La Chanson de Roland*, éd. C. Segre, Milan, Ricciardi, « Documenti di filologia », 1971 ; et enfin *La Chanson de Roland*, éd. et trad. I. Short, Paris, Librairie générale française, « Lettres gothiques », 1990.

¹⁵ Ainsi, par exemple, le ms. A (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3347), seul représentant de la « branche I » et de la famille α , manuscrit de base de l'édition Frappier (*MA Frappier*, p. LXIV, où il est précisé que ce manuscrit « se recommande [...] par sa correction, sa netteté, sa sobriété et sa finesse »), est retenu comme manuscrit de contrôle par les éditions ultérieures (en ce qui concerne l'édition Hult, voir sur ce point *MA Hult*, p. 133). De même le manuscrit B (Bonn, Bibliothèque universitaire, 526), manuscrit de base de l'édition de la Pléiade (dirigée par Daniel Poirion et réalisée par Mary Speer), fait partie des manuscrits de contrôle de l'édition David Hult (*MA Hult*, p. 133), après celle de Frappier (*MA Frappier*, p. LXV). De même encore le ms. K (Lyon, Palais des Arts, 77), manuscrit de base de l'édition Baumgartner et de Medeiros, inspire certains des amendements

La survie d'une cinquantaine de témoins manuscrits de la *Mort Artu* atteste l'importance de l'œuvre et le succès qu'elle a remporté dès le Moyen Âge. Loin d'être superposables, ces témoins offrent plusieurs états du roman parmi lesquels il est malaisé de discerner l'état originel du texte – que ce soit au niveau linguistique, au niveau stylistique, ou même aux niveaux sémantique et littéraire. Ainsi Jean Frappier a-t-il su mettre en évidence les écarts qui opposent une version développée et une version resserrée du roman¹⁶. Quoiqu'il ait privilégié la seconde dans son édition, il reconnaît qu'il est impossible d'établir avec sûreté laquelle des deux est la plus authentique, et la question demeure pendante¹⁷. La *Mort Artu* a continué à se diffuser jusqu'à la fin du Moyen Âge et a donc connu, notamment au XV^e siècle, des actualisations assez substantielles et suivies pour modifier jusqu'à l'esprit de l'œuvre. Ainsi par exemple dans le ms. Paris, BnF, fr. 120, dont les multiples retouches de détail ont été récemment interprétées comme une véritable relecture/réécriture du roman¹⁸. Même dans de tels cas, extrêmes à l'aune de ce roman, les copies manuscrites de *La Mort du roi Arthur* sont plus uniformes que celles d'autres œuvres et les remaniements opérés ne sont pas assez importants pour brouiller l'identité du texte¹⁹. Dans l'absolu, toutes méritent donc d'être prises en considération par un éditeur à la recherche d'un manuscrit de base.

De surcroît, leur unité est suffisante pour inciter tout éditeur à prendre position dans un débat qui se poursuit entre deux démarches éditoriales distinctes et en partie irréconciliables. Il s'agit soit de placer le lecteur moderne dans une position comparable à celle qu'a connue le lectorat médiéval de l'œuvre et lui offrir le contenu d'un manuscrit particulier ; soit d'analyser les écarts de contenu que présentent les manuscrits conservés pour élaborer, en hiérarchisant les leçons rencontrées, une version permettant de se rapprocher de l'état originel de *La Mort Artu*, en l'absence du manuscrit autographe de son auteur. Le problème n'est pas propre au roman cyclique qu'est la *Mort Artu*. Tout philologue est amené à faire un choix explicite entre ces deux politiques éditoriales : en rester délibérément au niveau du document subsistant et donner à lire un manuscrit élu pour sa fiabilité, ou bien viser un état antérieur du texte et extraire les meilleures leçons offertes par plusieurs représentants de la tradition manuscrite afin de reconstituer l'œuvre visée, fût-ce en partie seulement. Sur ce plan-là aussi, la *Mort Artu* illustre la variété des politiques éditoriales possibles.

apportés par Hult à *Be* en vertu de « sa forme linguistique très proche » de la sienne (*MA Hult*, p. 133). Il était connu mais non pas mis à contribution par Frappier (*MA Frappier*, p. LII pour sa position dans le *stemma* ; ce sont les mss *R* et *Z* qui lui sont préférés pour représenter la famille ζ, voir p. LXV).

¹⁶ Il dresse la liste des particularités de la version courte et établit l'inventaire de ses témoins manuscrits dans *MA Frappier*, p. XLIX.

¹⁷ Les conclusions de Frappier sur ce point (*MA Frappier*, p. LIII) sont reprises sans réserve par la critique ultérieure, et notamment citées par David Hult (*MA Hult*, p. 133).

¹⁸ Voir Lukas Ovrom, « Lancelot innocenté ? Étude sur un témoin tardif de *La mort le roi Artu*, ms. BnF, fr. 120 », *Romania*, 134, 2016, pp. 261-293. Notons au passage que l'étude se réfère délibérément à l'édition de Frappier (p. 263, n. 8) alors même que l'auteur connaît l'édition Hult dont il cite certains apparats (p. 261, n. 1).

¹⁹ Pour des exemples de réécritures brouillant les contours d'autres œuvres, plus sujettes aux remaniements, voir Barbara Fleith, Réjane Gay-Canton et Géraldine Veysseyre (éd.), *De l'(id)entité textuelle au cours du Moyen Âge tardif : XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres », 2017.

I. 3. Du reconstructivisme au respect du manuscrit de base : un parcours éditorial consensuel ?

Pendant plusieurs décennies, on a lu *La Mort Artu* presque exclusivement dans l'édition de Jean Frappier, qui a fait date²⁰. La critique a donc commenté un roman explicitement toiletté, voire reconstruit, l'éditeur ayant travaillé à magnifier la valeur littéraire qu'il y discernait en condensant les qualités des divers témoins élus pour son travail²¹.

Au tournant des années 2000, May Plouzeau puis Lino Leonardi ont signalé certaines faiblesses de cette démarche et les risques qu'elle faisait courir à l'authenticité du texte ainsi (re)produit²². Leurs études ont servi d'appel aux bonnes volontés, incitant d'autres philologues à reprendre l'étude philologique du roman. Dans les années suivantes ont paru quatre nouvelles éditions de la *Mort Artu* : en 2007 celles d'Emmanuèle Baumgartner et Marie-Thérèse de Medeiros²³ ainsi que celle d'Elizabeth Willingham²⁴, puis en 2009 celles de David Hult d'une part, celle de Mary B. Speer de l'autre²⁵. Toutes quatre affichent leur respect du document, prenant leurs distances par rapport à la démarche reconstructiviste de Jean Frappier : Baumgartner et de Medeiros ont élu, comme témoin de base, le ms. Lyon, Palais des Arts, 77 (K) et, parce qu'il est acéphale et légèrement anoure, le ms. Z (ms. Paris, BnF, nouv. acq. fr. 1119) pour combler ses lacunes²⁶. Elles affirment n'avoir « “porté la main” sur [leurs] manuscrits de base que lorsque leur leçon est inintelligible, ou lorsque quelque distraction du copiste semble à l'origine d'une forme aberrante », fournissant ensuite un exemple concret de leur politique éditoriale²⁷.

Elizabeth Willingham élit quant à elle le manuscrit Beinecke 229, confectionné à la fin du XIII^e siècle et connu de longue date pour la qualité de ses illustrations²⁸. Son

²⁰ MA Frappier ; édition rééditée sous une forme simplifiée (surtout en matière de variantes) dans *La Mort le roi Artu : roman du XIII^e siècle*, éd. J. Frappier, Genève, Droz, « Textes Littéraires Français », 1964.

²¹ Au niveau linguistique, Frappier avoue explicitement avoir « atténu[é] dans une certaine mesure les irrégularités graphiques de A », et surtout avoir « tenté de réduire au minimum, et aussi judicieusement que possible, pour l'agrément du lecteur, la bigarrure graphique du texte qu'[il] éditait », sans [s']obstiner plus que de raison à éliminer des irrégularités qui témoignent après tout d'un état de notre langue » (MA Frappier, p. LXVIII ; nous soulignons). Au plan du contenu, il avoue également avoir panaché les leçons des branches I et II en fonction de ses « préférences ». Ainsi lorsqu'il confesse ne pas « accorde[r] une confiance absolue » au ms. A et « [préférer très souvent à la sienne la leçon de l'autre branche », concluant que s'il avait choisi comme manuscrit de base un membre de la famille II « en définitive, [il aurait établi] de la sorte un texte qui ne serait guère différent de celui qu'[il obtient] en partant de A » (MA Frappier, p. LXV). En écrivant ces lignes, il admet ouvertement qu'il a fait son marché, en quelque sorte, en cueillant entre les deux branches les fruits qui lui paraissaient les plus séduisants. Il ne nie d'ailleurs pas avoir fait parfois, « entre deux leçons [...] également plausibles », un choix guidé par « des raisons de goût », « [introduisant] ainsi un élément subjectif dans l'édition » (MA Frappier, p. LXV).

²² May Plouzeau, « À propos de *La Mort Artu* de Jean Frappier », *Travaux de linguistique et de philologie*, 32, 1994, pp. 207-221 ; puis Lino Leonardi, « Le texte critique de *La Mort le roi Artu*, question ouverte », *Romania*, 121, 2003, pp. 133-163.

²³ MA Baumgartner & de Medeiros.

²⁴ « *La Mort le roi Artu* », éd. Willingham, *op. cit.*

²⁵ « *La Mort du roi Arthur*, éd. Mary B. Speer, trad. Philippe Walter », in Daniel Poirion et Philippe Walter (dir.), *Lancelot : la seconde partie de la quête de Lancelot (La Quête du saint Graal, La Mort du roi Arthur)*, éd. et trad. R. Deschaux, I. Freire-Nunes, G. Gros, M.-G. Grossel, M. B. Speer *et al.*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2009, pp. 1179-1486 et 1640-1692.

²⁶ MA Baumgartner & de Medeiros, pp. 12-13.

²⁷ MA Baumgartner & de Medeiros, p. 13.

²⁸ « *La Mort le roi Artu* », éd. Willingham, *op. cit.*

choix a été opéré dans le cadre d'un projet transcendant non seulement l'échelle de la *Mort Artu*, mais encore l'édition du roman, puisqu'il s'agit d'étudier plusieurs aspects complémentaires du manuscrit Beinecke 229 (historique, artistique, littéraire, etc.)²⁹. Le manuscrit retenu l'a donc été en vertu des rapports qui y lient texte et images plutôt que pour la fiabilité des leçons qui y sont conservées. Illustrant la volonté de renouveau de la « nouvelle philologie », l'édition affiche néanmoins son choix, éloigné de la tradition française, de reproduire le manuscrit retenu

as true as possible to its medieval culture, language, scribal practice, and narrative ([d'une manière] 'aussi respectueuse que possible de la culture médiévale à laquelle il appartient, de sa langue, des pratiques de son copiste, enfin de son contenu narratif')³⁰.

Le texte transcrit se caractérise donc par une étroite fidélité au témoin retenu, non seulement aux plans sémantique et linguistique, mais même au plan de la présentation matérielle : la disposition des initiales ornées et la ponctuation du document source y sont reproduites. Non seulement le témoignage d'aucune copie de contrôle n'est fourni, mais encore le texte n'est ni amendé ni même annoté, y compris lorsqu'il ne fait pas sens³¹.

Deux ans plus tard Mary Speer, tributaire du choix opéré par Daniel Poirion et Philippe Walter pour éditer l'ensemble du Cycle arthurien dit « Vulgate », a été conduite par ce cadre collectif à fonder son édition sur le manuscrit *B* (Bonn, Universitätsbibliothek, S 526), élu comme représentant de la « version courte » ; et, lorsqu'il est défaillant, à puiser ses corrections dans six autres témoins de la même époque (le tournant des XIII^e et XIV^e siècles)³². Sa politique éditoriale suit également le choix collectif énoncé par Philippe Walter : celui de « respecter, autant que faire se pouvait, les choix du manuscrit de Bonn, aussi bien sur le contenu des épisodes que sur la manière de les raconter³³ ». Les amendements prévus, fondés sur les manuscrits de contrôle retenus, sont limités aux « lacunes », aux « erreurs manifestes », aux « passage[s] difficile[s], voire inintelligible[s]³⁴ ». Dans le prolongement de ces choix collectifs, Mary B. Speer précise qu'elle respectera les « graphies et la langue de *B* » – à quelques exceptions près, qui seraient difficiles à défendre³⁵.

²⁹ L'édition a paru en même temps qu'un volume collectif analysant la copie qui lui sert de témoin de base : Elizabeth M. Willingham (dir.), *Essays on the « Lancelot » of Yale 229*, Turnhout, Brepols, « The Illustrated Lancelot Prose », 2007, p. 229.

³⁰ « *La Mort le roi Artu* », éd. Willingham, *op. cit.* p. 7. Nous traduisons les citations en anglais, ici et *infra*.

³¹ Plusieurs exemples de leçons problématiques transcrites sans intervention ni apparat sont analysés dans Richard Trachsler, « Compte rendu de *La Mort le Roi Artu (The Death of Arthur) from the Old French «Lancelot» of Yale 229, with Essays, Glossaries, and Notes to the Text*, éd. Elizabeth Moore Willingham (The Illustrated Lancelot of Yale 229 Series), Turnhout, Brepols, 2007 et *Essays on the «Lancelot» of Yale 229*, éd. Elizabeth Moore Willingham (The Illustrated Lancelot Prose, 2), Turnhout, Brepols, 2007 », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 130, 2014, p. 229.

³² Sur ce choix, accompagné de la liste précise des témoins de contrôle, voir Philippe Walter, « Avertissement », in Daniel Poirion et Philippe Walter (dir.), *Lancelot*, pp. IX-XIII, aux p. XII-XIII. Dans la notice qui lui est propre, Mary B. Speer ne revient pas sur le choix de *B* comme manuscrit de base, précisant seulement que la copie de contrôle qui a été privilégiée pour corriger *B* dans l'édition des textes précédents (*P* : ms. Paris, BnF, fr. 110), est largement lacunaire et parfois illisible pour la *Mort du roi Arthur*, ce qui l'a contrainte à infléchir régulièrement la hiérarchie des témoins de contrôle. Voir « *La Mort du roi Arthur*, éd. Mary B. Speer, trad. Philippe Walter », *op. cit.*, p. 1653.

³³ Ph. Walter, « Avertissement », *op. cit.*, p. XII.

³⁴ Ph. Walter, « Avertissement », *op. cit.*, p. XII.

L'examen détaillé de ces ouvrages nous conduirait trop loin. Reste que leur publication et leurs choix éditoriaux permettent de mettre en perspective ceux que revendique David Hult à l'orée de son édition. Conscient de l'actualité philologique dans laquelle il travaille, celui-ci annonce d'une part que « les choix éditoriaux doivent [...] être basés sur chaque cas individuel » (à savoir adaptés à chaque texte et à la physionomie de sa tradition manuscrite) ; de l'autre que son édition, fondée comme les deux précédentes sur un manuscrit de base (à savoir *Be*, le ms. Berkeley, University of California, Bancroft Library, UCB 73) est « bien plus interventionniste que ce qui est souvent la norme de nos jours³⁶ ». Est-ce à dire qu'il envisage d'en revenir à la méthode de Jean Frappier ?

En présentant ainsi son édition de la *Mort du roi Arthur* comme un objet singulier, voire hybride, David Hult la situe par rapport aux débats sur les pratiques philologiques des XX^e et XXI^e siècles. Il nous invite donc à examiner les enjeux de la position qu'il adopte de deux manières : d'une part en abordant l'histoire récente des théories et des pratiques éditoriales, de l'autre en envisageant l'édition produite par David Hult en 2009 à la lumière de sa trajectoire de chercheur.

II. Contextualiser *La Mort Artu* éditée par David Hult : des méthodes philologiques dans l'air de son temps ?

II. 1. De l'« art d'éditer » les textes médiévaux d'oïl à l'ecdotique : des méthodes encore en débat

La manière même dont on désigne l'activité éditoriale, comme « art d'éditer³⁷ », est significative du dynamisme théorique qui anime, actuellement, ce champ de recherche. Ainsi a-t-on vu croître et prospérer, ces dernières années, les emplois du terme *ecdotique*, un substantif destiné à souligner le caractère scientifique la philologie comme discipline académique³⁸. Cette inflexion terminologique est l'un

³⁵ « *La Mort du roi Arthur*, éd. Mary B. Speer, trad. Philippe Walter », *op. cit.*, p. 1653. Les exceptions citées consistent à retoucher une poignée de paradigmes aussi bien nominaux que verbaux. Du propre aveu de l'éditrice, le système du copiste est lisible, à défaut de correspondre au témoignage des manuels de grammaire, de sorte que les trois types de corrections dont elle fait état – et notamment la restitution d'une déclinaison « lorsque le sens du passage dépend de la précision casuelle » – semblent contestables, surtout dans une édition qui tire sa légitimité du respect du document élu (à savoir le ms. *B*), puisqu'elle ne fournit pour ainsi dire pas de variantes. C'est ainsi que sous la rubrique « Notes et variantes », on ne trouve presque que des notes et des corrections (« *La Mort du roi Arthur*, éd. Mary B. Speer, trad. Philippe Walter », *op. cit.*, pp. 1655-1692). La seule exception que nous ayons repérée concerne l'explicit du roman (« *La Mort du roi Arthur*, éd. Mary B. Speer, trad. Philippe Walter », *op. cit.*, p. 1692). Il est possible qu'il y en ait d'autres, mais elles représentent assurément la portion congrue.

³⁶ *MA* Hult, p. 132.

³⁷ D'après le titre de Joseph Bédier, *La Tradition manuscrite du « Lai de l'ombre » : réflexions sur l'art d'éditer les anciens textes*, Mâcon, Protat frères, 1929.

³⁸ Le terme *ecdotique*, spécialisé, est absent du *Trésor de la langue française*. Frédéric Duval l'a récemment défini comme l'« art d'éditer les textes d'après une méthode critique », le présentant comme un synonyme des expressions *philologie éditoriale* et *philologie textuelle* dans Frédéric Duval, *Les Mots de l'édition de textes*, Paris, École nationale des chartes, « Magister », 2015. Dans plusieurs études récentes où il s'est intéressé à la terminologie des philologues français, Frédéric Duval emploie couramment *ecdotique* dans une acception plus large, comme un synonyme d'*édition de texte*, l'utilisant comme une alternative commode pour éviter des répétitions d'ordre stylistique (voir par exemple Frédéric Duval, « Parlez-vous ecdotique ? Quelques réflexions sur les mots français de l'édition de textes », in Cédric Giraud et Dominique Poirel (éd.), *La Rigueur et la passion : mélanges en l'honneur de Pascale Bourgain*, Turnhout, Brepols, « Instrumenta patristica et mediaevalia », 2016, pp. 921-938, *passim* ; son usage, comme nom et comme adjectif, fourmille tout

des signes que l'édition des textes, en particulier médiévaux et vernaculaires, connaît depuis deux décennies un moment d'intense bouillonnement réflexif.

Auparavant, dans la seconde moitié du XX^e siècle, la philologie a suscité peu d'études théoriques en France. Alors que la « nouvelle philologie » faisait ailleurs des vagues dans les manières de penser et de procéder, son influence s'est limitée en France, pour l'édition des textes médiévaux d'oïl, à un clapotis de très faible amplitude³⁹. C'est que le consensus a longtemps prévalu autour de la politique bédieriste consistant à donner à lire chaque œuvre dans un témoin manuscrit précis, soigneusement choisi, plutôt que de partir en quête d'un archétype d'auteur délicat, si ce n'est impossible à reconstituer⁴⁰.

Même si la prudence héritée de Joseph Bédier et son respect du document prévalent encore en large part, le débat méthodologique en cours incite tout philologue à se positionner non seulement, le cas échéant, par rapport aux éditions précédentes de l'œuvre qu'il réédite, mais surtout par rapport aux éditions récentes d'autres textes que le sien. Pour tout éditeur, faire état non seulement de ce qu'il apporte à la connaissance du texte qu'il donne à lire, mais encore de la méthode retenue pour le publier, est devenu un usage courant, si ce n'est une nécessité.

Ce retour de la théorie de l'édition nourrit un débat qui, comme dans les premières décennies du XX^e siècle, s'exprime à la fois dans des publications indépendantes et au sein des éditions publiées (notamment à l'orée de leurs divers appareils) – non sans en revenir aux données initiales du problème. De ce retour témoignent plusieurs publications récentes, parmi lesquelles la réédition commentée des réflexions de Bédier⁴¹. L'édition récente de *Guiron le Courtois*, qui s'appuie sur

particulièrement dans Frédéric Duval, « La tradition philologique française et le lexique ecdotique », *Medioevo romanzo*, 41, 2017, pp. 6-38, *passim*, où il fait au moins jeu égal avec *édition*). Comme Frédéric Duval le signale dans son manuel, le terme n'est pas nouveau. Il est encore moins neutre : dans les controverses ayant opposé les philologues pratiquant l'« art d'éditer les textes » aux tenants d'une science permettant de les reconstruire, ce sont les seconds qui le revendiquent (voir par exemple Henri Quentin, *Essais de critique textuelle (ecdotique)*, Paris, Picard, 1926 ; cette occurrence est citée à l'issue de Frédéric Duval, « La tradition philologique française et le lexique ecdotique », art. cit., aux pp. 37-38 où il reconnaît à ce terme l'inconvénient d'« évacue[r] la question de la textualité et l'aspect généraliste de la philologie »). En dépit de ces réserves, il semble attaché à son caractère savant et l'utilise régulièrement pour promouvoir l'édition des textes comme champ disciplinaire et comme objet de théorisation.

³⁹ Sur la « nouvelle philologie », voir par exemple Keith Busby, *Towards a Synthesis: Essays on the New Philology*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1993 ; sur ses effets limités en France dans le domaine de la philologie médiévale d'oïl, voir Frédéric Duval, « La philologie française, pragmatique avant tout ? L'édition des textes médiévaux français en France », in Frédéric Duval (éd.), *Pratiques philologiques en Europe*, Paris, École des chartes, « Études et rencontre de l'École des chartes », 2006, pp. 115-150, aux pp. 122-123 ; et encore Craig Baker et Yan Greub, « Introduction », in C. Baker et al. (éd.), *L'Ombre de Joseph Bédier*, op. cit., pp. 1-17, à la p. 7.

⁴⁰ Le rôle joué par des éditeurs aussi marquants que Mario Roques ou Félix Lecoy pour imposer cette méthode est souligné à juste titre dans Ph. Ménard, « La méthode de Bédier », art. cit., à la p. 207. Entre 1955 et 1975, ceux-ci ont notamment publié quatre des romans de Chrétien de Troyes d'après la copie de Guiot (ms. Paris, BnF, fr. 794).

⁴¹ Frédéric Duval, « *La tradition manuscrite du "Lai de l'ombre" » de Joseph Bédier ou la critique textuelle en question. Édition critique et commentaires*, Paris, Champion, « Textes critiques français », 2021. Presque en même temps, quatre autres publications ont vu le jour qui, toutes, analysent les méthodes de l'édition de texte en faisant la part belle à leur histoire : Paolo Trovato, *Everything You Always Wanted to Know about Lachmann's Method: a Non-Standard Handbook of Genealogical Textual Criticism in the Age of Post-Structuralism, Cladistics, and Copy-Text*, Limena, Libreriauniversitaria.it edizioni, 2014 ; C. Baker et al. (éd.), *L'Ombre de Joseph Bédier*, op. cit. ; Paolo Trovato, *Sguardi da un altro pianeta : nove esercizi di filologia* (« *Lai de l'ombre* », « *Libro de buen amor* », « *Lazarillo* », *fonti storiche e musicali*), Padoue, libreriauniversitaria.it, « Storie e

un volume entier de réflexions et d'explications préliminaires élaborées collectivement, témoigne d'une autre manière des réflexions en cours et de l'émergence d'une nouvelle forme de troisième voie, transcendant la frontière entre bédierisme et restructurisme⁴². L'idée d'une troisième voie n'était pas absente des réflexions antérieures, mais elle était alors conçue comme une voie moyenne, « [tenant] des deux autres, en leur enlevant ce qu'elles ont d'absolu⁴³ » – une méthode faite, donc, de compromis, plutôt qu'un nouveau point de vue sur la tradition des textes. Les innovations envisagées vont plus loin dans une édition telle que celle de *Guiron* qui, reflétant la langue d'un « manuscrit de surface », donne à lire la « substance » d'un texte reconstruit sur la foi de son *stemma* et accompagné de variantes sélectionnées selon des critères stables et explicites⁴⁴.

Le renouveau philologique dont témoigne une telle entreprise est le fruit de plusieurs facteurs ayant stimulé la réflexion critique. Ces catalyseurs sont au moins au nombre de trois : l'émergence de comparaisons méthodologiques entre divers domaines linguistiques⁴⁵, les réflexions conduites sur la textualité médiévale, sur son instabilité et sur la porosité qui existe entre création auctoriale et recréation par les copistes⁴⁶, enfin le développement des possibilités offertes par les éditions électroniques et l'encodage des textes⁴⁷. Toutes ces perspectives ont remis en jeu des

linguaggi », 2019 ; et enfin Pietro G. Beltrami, *À quoi sert une édition critique ? Lire les textes de la littérature romane médiévale*, trad. J.-P. Chambon, Y. Greub et M. Raguin, Paris, Classiques Garnier, 2021. Une synthèse utile de cette actualité éditoriale est présentée dans Elena Muzzolon, « Review of [five recent publications about the art of editing medieval texts] », *Textual Cultures*, 14, 2021, pp. 285-293.

⁴² Voir Lino Leonardi et Richard Trachsler, « L'édition critique des romans en prose : le cas de *Guiron le Courtois* », in David Trotter (éd.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin / Boston (Mass.), De Gruyter, « Manuals of Romance Linguistics », 2015, pp. 44-80 ; et surtout Lino Leonardi et Richard Trachsler (dir.), Luca Cadioli et Sophie Lecomte (éd.), *Le Cycle de « Guiron le Courtois » : prolégomènes à l'édition intégrale du corpus*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres. Série Civilisation médiévale », 2018, réflexion ayant servi de fondement aux méthodes appliquées dans Lino Leonardi et Richard Trachsler (dir.), *Il Ciclo di Guiron le Courtois. Romanzi in prosa del secolo XIII*, IV : *Roman de Guiron, parte Prima*, Florence, éd. Cl. Lagomarsini, « Archivio romanzo », 2020.

⁴³ Voir par exemple Alexandre Micha, *Prolégomènes à une édition de « Cligès »*, Paris, Les Belles lettres, « Annales de l'université de Lyon, 3^e série, Lettres », 1938 ; cité dans C. Baker et Y. Greub, « Introduction », art. cit.

⁴⁴ La mise en œuvre concrète de cette politique éditoriale est détaillée à la lumière d'exemples concrets dans Lino Leonardi et Richard Trachsler, « L'édition du cycle de *Guiron le Courtois*. Établissement du texte et surface linguistique », in L. Leonardi et R. Trachsler (dir.), L. Cadioli et S. Lecomte (éd.), *Le Cycle de « Guiron le Courtois » : prolégomènes*, op. cit., pp. 453-509, part. aux pp. 477-501.

⁴⁵ Témoigne notamment de cette démarche Frédéric Duval (dir.), *Pratiques philologiques en Europe*, Paris, École des chartes, « Études et rencontre de l'École des chartes », 2006.

⁴⁶ Plusieurs publications récentes renouvellent, sur le sujet, les réflexions formalisées à la fin des années 1980 dans Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, « Des Travaux », 1989. Voir notamment Cécile Le Cornec-Rochelois, Anne Rochebouet et Anne Salamon (dir.), *Le Texte médiéval : de la variante à la recréation. Actes des journées d'études « Variance, variantes, variations », 14 mars et 17 octobre 2009*, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, « Cultures et civilisations médiévales », 2012 ; ou B. Fleith et al., *De l'(id)entité textuelle au cours du Moyen Âge tardif*, op. cit.

⁴⁷ Les premiers articles sur ce sujet (désormais obsolètes), ont paru au début des années 2000. Voir par exemple Gina L. Greco, « L'édition électronique de textes médiévaux. Théorie et pratique », in Gabriel Bianciotto et Claudio Galderisi (éd.), *L'épopée romane. Actes du XV^e congrès international Rencesvals, Poitiers, 21-27 août 2000*, 2 vol., Poitiers, Université de Poitiers. Centre d'Études supérieures de civilisation médiévale, 2002, vol. II, pp. 1045-1050 ; ou encore Gautier Poupeau, « L'édition électronique change tout et rien. Dépasser les promesses de l'édition électronique », *Le*

choix éditoriaux qui semblaient implicitement stabilisés depuis plusieurs décennies dans le domaine français.

En tant qu'éditeur de *La Mort du roi Arthur* et déjà, auparavant du *Chevalier de la charrette* de Chrétien de Troyes, en tant que commentateur de la littérature médiévale, notamment allégorique, David Hult a pris une part active aux réflexions et aux débats qui se sont accélérés dans le champ des études médiévales françaises au tournant des XX^e et XXI^e siècles.

II. 2. David Hult : éditeur et commentateur, praticien et théoricien

II. 2. a. « praxis can never be cleanly divorced from theory »

Depuis la victoire symbolique de Marcel Proust sur Sainte-Beuve, il n'est plus de mise d'interpréter une œuvre littéraire à l'aune de la biographie de son auteur. Par contraste, il est dans l'air du temps d'aborder la pratique éditoriale des philologues en s'intéressant à l'ensemble de leurs travaux et au contexte historique de leur élaboration. De telles approches, qui ont fleuri ces dernières années, ont nourri à leur manière les réflexions théoriques sur l'édition des textes⁴⁸. À ce titre, la trajectoire intellectuelle de David Hult éclaire ses projets et ses réalisations d'éditeur de textes. Il nous invite d'ailleurs à prendre en compte le contexte de réalisation des éditions modernes en rappelant, d'une manière quelque peu facétieuse, l'une des contingences matérielles qui rendent la situation du philologue moderne irréductible à celle du copiste :

However much an editor might willingly liken his situation to that of the medieval scribe in his attempt to preserve and transmit the author's text, his own need for authority in a modern economy of collegial scrutiny leads him to accentuate his own difference – in method, in technique and in authority.
'Quel que soit le zèle avec lequel un éditeur tente d'adopter la même posture que le copiste médiéval en entreprenant de préserver et de transmettre le texte de l'auteur, sa propre quête d'autorité dans l'économie moderne de l'évaluation académique le conduit à magnifier sa propre originalité – en termes de méthode, de technique et d'autorité'⁴⁹.

Nous nous proposons donc de saisir la perche qu'il nous tend ainsi et d'éclairer son édition de *La Mort Artu* par l'examen de quelques-uns de ses travaux critiques. David Hult a soutenu en 1978 une thèse portant sur la question des auteurs du

Médiéviste et l'ordinateur, 43, 2004, [non paginé]. La réflexion se poursuit, appuyée sur des réalisations concrètes, comme l'édition électronique des œuvres de Froissart ou de la *Quête du Graal*. Voir par exemple Christiane Marchello-Nizia, « Édition électronique de la *Quête del saint Graal* », in D. Trotter (éd.), *Manuel*, op. cit., pp. 155-176.

⁴⁸ Voir notamment Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane : le savant dans la cité*, Genève, Droz, « Publications romanes et françaises », 2004 ; et Ursula Bähler et Joseph Corbellari (éd.), *Sur les traces de Joseph Bédier*, Munich, Akademische Verlagsgemeinschaft München, « Romanische Studien. Beihefte », 2019.

⁴⁹ David F. Hult, « Reading it right: the ideology of text editing », *Romanic Review*, 79, 1988, pp. 74-88, à la p. 85. Cette citation est caractéristique d'un éditeur qui ressent le besoin de prendre du recul par rapport à ses propres pratiques et de les observer sans complaisance. Ces dispositions s'expriment aussi dans David F. Hult, « Lancelot's Two Steps: a Problem in Textual Criticism », *Speculum*, 61, 1986, pp. 836-858, à la p. 847, lorsqu'il rappelle que l'éditeur de texte doit 'relativiser sa propre position et reconnaître les interventions de sa subjectivité face à son objet d'étude' (« *relativize his own position and make allowance for the incursion of his own subjectivity upon the object of study* »).

*Roman de la rose*⁵⁰. Dans le prolongement de ce mémoire, ses premiers travaux, publiés dans les années 1980, suivent deux démarches complémentaires : d'une part explorer la dimension littéraire des textes, en particulier allégoriques, du Moyen Âge central⁵¹, d'autre part sonder le rôle joué par les auteurs et les copistes médiévaux sur les œuvres⁵², et définir à partir de là des outils de critique textuelle⁵³. Ces réflexions ont façonné, en amont de la *Mort Artu*, ses éditions respectivement individuelle et collaborative du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes⁵⁴ et du *Cycle de la Belle Dame sans merci*⁵⁵.

Au long de ce parcours, David Hult s'est régulièrement inscrit dans le groupe informel mais croissant des éditeurs dont la pratique s'appuie sur des réflexions théoriques. Mettre en relation les plans pratique et spéculatif fait partie intégrante de sa méthode. Il l'affirme explicitement à l'orée de l'un de ses premiers articles : en matière de critique textuelle, « *praxis can never be cleanly divorced from theory*⁵⁶ » – et *vice versa*, serait-on tenté d'ajouter à la lecture de ses travaux postérieurs, notamment éditoriaux.

Exerçant ses activités d'enseignant chercheur aux États-Unis et bon connaisseur des travaux théoriques conduits, dans le domaine de la critique textuelle par les grands philologues italiens, David Hult aborde l'édition des textes français avec un certain recul par rapport à la *doxa* bédieriste qui domine encore l'Hexagone après les années 1980⁵⁷. Fort de sa connaissance de différentes méthodes d'édition, il décrit en des termes nuancés l'opposition persistante entre reconstructivisme et bédierisme. Il dessine notamment un lien privilégié entre les chercheurs littéraires, enclins à l'interprétation et accordant la priorité à l'intention auctoriale, avec le reconstructionnisme ; et qualifie par contraste le courant bédieriste de 'courant historiciste' (« *historicizing trend* »)⁵⁸. Il fait surtout figure de précurseur en cherchant une position intermédiaire, de compromis, « *somewhere in between* », entre ces deux pôles⁵⁹.

⁵⁰ David F. Hult, « In Quest of the Rose: Guillaume de Lorris and Jean de Meun », *Dissertation Abstracts International – A : The Humanities and Social Sciences*, 38, 1978, p. 6705.

⁵¹ Le premier article s'inscrivant dans cette veine est David F. Hult, « The allegorical fountain: Narcissus in the *Roman de la Rose* », *Romanic Review*, 72, 1981, pp. 125-148.

⁵² Voir par exemple, parmi ses premières publications, David F. Hult, « Ci falt la geste: scribal closure in the Oxford Roland », *Modern Language Notes*, 97, 1982, pp. 890-905.

⁵³ Voir notamment David F. Hult, « Lancelot's Two Steps », art. cit.

⁵⁴ Voir David F. Hult, « Lancelot's Two Steps », art. cit. ; puis David F. Hult, « Reading it right », art. cit. ; puis David F. Hult, « Reading it right: the ideology of text editing », in Marina Scordilis Brownlee, Kevin Brownlee et Stephen G. Nichols, *The New Medievalism*, Baltimore (Md.), John Hopkins university, « Parallax », 1991, pp. 113-130 ; réflexions mises en pratique dans Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion ou le Roman d'Yvain*, éd. D. Hult, Paris, Imprimerie générale française, « Le Livre de poche », 1994. Ses réflexions ont été prolongées ensuite dans David F. Hult, « Text Editing: Past, Present, and Future », *Romanic Review*, 101, 2010, pp. 37-50.

⁵⁵ Alain Chartier, *Le Cycle de la Belle dame sans mercy*, éd. et trad. B. Herenc, A. Caulier et D. F. Hult, Paris, Champion, « Champion classiques. Série "Moyen Âge" », 2003.

⁵⁶ 'La pratique ne peut/ne doit jamais être nettement séparée de la théorie' (D. Hult, « Reading it right », art. cit., à la p. 74). Manifestement le contenu de cet article a semblé important à son auteur, car il l'a fait paraître de nouveau, à l'identique, dans David F. Hult, « Reading it right », 1991, art. cit. – à deux mots près, à savoir le modalisateur « *I think* » ['à mon avis'] qui, présent dans « Reading it right », 1988, à la p. 81, a été retranché de la seconde version.

⁵⁷ David Hult est désormais professeur émérite de l'Université Berkeley, en Californie. Lorsqu'il analyse les méthodes de la critique textuelle, il se réfère à Giorgio Pasquali (David F. Hult, « Reading it right », art. cit., p. 82, n. 21) ; à d'Arco Silvio d'Avallè (p. 84, n. 25) ; ou encore à Cesare Segre (p. 86, n. 30).

⁵⁸ David F. Hult, « Reading it right », 1988, art. cit., pp. 79-80.

⁵⁹ David F. Hult, « Reading it right », 1988, art. cit., p. 80.

Les réflexions qu'il a développées sur les changements apportés aux textes par les copistes et sur la manière de les prendre en compte dans toute politique éditoriale recoupe sans doute les intuitions qu'a nourries Jean Frappier sur le sujet. Quoique la pensée de ce dernier soit demeurée en grande partie implicite⁶⁰, elle se lit en creux dans la manière qu'il a de s'écarter du bédierisme qui avait presque force de loi à son époque⁶¹.

En quête, comme Jean Frappier, d'une troisième voie en matière d'édition et d'interprétation des textes anciens, David Hult s'est plus volontiers que lui exprimé sur le sujet, notamment en publiant ses réflexions sur la notion de faute textuelle. Il y critique les connotations respectivement favorables et défavorables qu'associent les philologues lachmaniens au couple auteur / copiste en posant l'hypothèse que les auteurs aient pu commettre des erreurs ou introduire des incohérences dans leur propre œuvre, dont ils oublient parfois le détail⁶². Ainsi établit-il une distinction prudente entre intention d'auteur et état d'un texte 'livré au public' (« *made public* ») – sans réduire toutefois le second au témoignage d'un manuscrit subsistant, même excellent⁶³.

Les réflexions conduites par David Hult l'ont régulièrement conduit à réhabiliter la figure du copiste, au point de remettre en question la notion même de *lectio difficilior*⁶⁴. Ce faisant, il établit une forme d'équilibre symbolique au sein du couple auteur / copiste. En conséquence, il situe l'état textuel visé par le philologue entre l'original d'auteur et le document cher à Bédier. L'équilibre qu'il cherche le conduit à être attentif à la spécificité de chaque texte. Son édition de *La Mort Artu* ne marque pas l'aboutissement de ses réflexions concernant la critique textuelle. En effet, David Hult s'est de nouveau exprimé sur les pratiques éditoriales et sur leur évolution dans un article théorique publié en 2010, où il envisage avec le même esprit de conciliation les évolutions et l'avenir de la discipline⁶⁵.

⁶⁰ Elles trouvent une forme d'expression dans au moins un article publié par ses soins en 1931, en amont donc de son édition de la *Mort Artu* : Jean Frappier, « Sur un remaniement de la *Mort Artu* dans un manuscrit du XIV^e siècle : le Palatinus latinus 1967 », *Romania*, 57, 1931, pp. 214-222, réimprimé in Jean Frappier, *Études d'histoire et de critique littéraire : du Moyen âge à la Renaissance*, Paris, Champion, « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 1976, pp. 5-13.

⁶¹ Sur la politique éditoriale énoncée par Jean Frappier, voir *supra* nos notes 1 et 2. Voir surtout MA Frappier, pp. LXV-LXVI. ; sur son caractère exceptionnel, voir notamment L. Leonardi, « Le texte critique de *La Mort le roi Artu*, question ouverte », art. cit.

⁶² David F. Hult, « Reading it right », 1988, art. cit., p. 75. Il lui arrive toutefois de se représenter les copistes sous un jour peu favorable, notamment lorsqu'il situe leur souci de cohérence au niveau de la « surface » du texte plutôt que de sa « substance », pour reprendre les termes de Lino Leonardi et Richard Trachsler (voir *supra* n. 44). Voir David F. Hult, « Lancelot's Two Steps », art. cit., p. 845.

⁶³ David F. Hult, « Reading it right », 1988, art. cit., p. 75.

⁶⁴ Ainsi lorsqu'il rapporte un débat sur la validité d'une correction d'éditeur, échange qui a eu lieu en 1974 et auquel il a assisté entre deux éditeurs qu'il nomme « A » et « B » pour préserver leur anonymat. Proposant une synthèse et une analyse de la discussion, il émet deux réserves quant à notre capacité à différencier *lectio difficilior* et *lectio faciliior*. D'abord, il considère comme une facilité excessive la tendance qu'a la critique à rendre compte de la *varia lectio* par la prétendue ignorance des copistes (« *we are always safe ascribing ignorance to the scribe* », David F. Hult, « Reading it right », 1988, art. cit., p. 78). Autre schéma de pensée qu'il juge périlleux : celui qui consiste à 'reconstruire de manière fictive le moment de la copie' (il parle alors de « *striking fictionalization of the scribal moment* », p. 78). Sur cette question, voir aussi la p. 82. Il évoque aussi la difficulté qu'il y a à hiérarchiser des leçons divergentes sur la foi d'appréciations esthétiques qu'il lui semble imprudent d'ériger en preuves absolues (David F. Hult, « Lancelot's Two Steps », art. cit., p. 839).

⁶⁵ David F. Hult, « Text Editing », art. cit.

II. 2. b. L'édition des textes au fondement de la théorie littéraire, et vice versa

Outre ce penchant prolongé pour la théorie de l'édition et la critique textuelle, la méthode de David Hult se caractérise par la visée littéraire de ses perspectives éditoriales. Il traite aussi de cette question dans plusieurs articles programmatiques, dans lesquels il explicite les deux types d'analyses qu'il cherche à mettre en relation par ses travaux : l'édition des textes (*text editing*) et la théorie littéraire (*literary theory*)⁶⁶. Il y présente aussi l'éditeur comme un médiateur nécessaire, cherchant à répondre aux besoins des spécialistes de littérature⁶⁷.

N'établissant pas de hiérarchie irréversible entre les deux niveaux d'interprétation, il s'appuie sur des arguments sémantiques et littéraires pour réfléchir aux relations entre les copies d'un même texte, et en retour se fonde sur la critique textuelle pour interpréter la dimension littéraire des textes médiévaux d'oïl⁶⁸. Cet aspect de son profil intellectuel le rapproche de nouveau de Jean Frappier, les recherches de l'un comme de l'autre étant orientées vers la littérature plutôt que vers la langue médiévale⁶⁹. En effet David Hult, fin connaisseur des romans arthuriens, de plusieurs œuvres allégoriques médiévales ou encore de Christine de Pizan, a publié à leur sujet des études entrant dans le champ de littérature plutôt que de la grammaire ou de la linguistique⁷⁰.

⁶⁶ David F. Hult, « Reading it right », 1988, art. cit., p. 74. Un article paru un peu plus tôt situait déjà les réflexions du philologue au niveau des 'relations entre l'interprétation littéraire et la critique textuelle dans la lecture des textes médiévaux' (« *on the relationship between literary interpretation and textual criticism in the reading of medieval texts* » : David F. Hult, « Lancelot's Two Steps », art. cit., p. 837).

⁶⁷ David F. Hult, « Reading it right », 1988, art. cit., p. 87.

⁶⁸ Cette démarche caractérise notamment la manière dont il discute la classification des manuscrits qu'a établie Jean Frappier dans son édition de la *Mort Artu* (MA Hult, pp. 119-127). Lorsqu'il revient sur la première « variante mère » qui fondait l'analyse de son prédécesseur, il utilise des arguments de même nature que ce dernier en accordant la priorité à la notion de « complexité psychologique » (MA Hult, p. 121), autrement dit à la construction artistique du personnage de Gauvain et de son point de vue, par rapport à la cohérence narrative invoquée par Jean Frappier.

⁶⁹ C'est ainsi que Jean Frappier a d'abord conçu son édition de la *Mort Artu* comme un appendice à son étude, littéraire, du roman. Dans Jean Frappier, *Étude sur « La Mort le Roi Artu » : roman du XIII^e siècle dernière partie du Lancelot en prose*, Genève, Droz, « Publications romanes et françaises », 1936 (2^e éd. revue et augmentée en 1961), la priorité qu'il accorde à la valeur littéraire de l'œuvre est perceptible dans sa manière de concevoir les lieux variants : ceux qu'il retient pour construire son *stemma* sont d'ordre sémantique ou narratif plutôt que linguistique. La réflexion de David Hult sur le *stemma* privilégie les mêmes arguments ; et l'introduction à son édition accorde une part bien plus importante à ses « Esquisses d'interprétation » qu'à l'étude de la langue.

⁷⁰ Il est malaisé de présenter de manière synthétique l'activité de commentateur de David Hult. Au cours des dernières années, il s'est intéressé à plusieurs reprises à la figure de l'auteur et à son autorité, en revenant notamment sur le cas de Jean de Meun (voir David F. Hult, « Fin de citation : la voix parlante dans le *Roman de la Rose* », in Fabienne Pomel (éd.), *Lectures du « Roman de la Rose » de Guillaume de Lorris*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Didact Français », 2012, pp. 205-224 ; David F. Hult, « The Romance of the Rose: Allegory and Lyric Voice », in Suzanne Akbari et James Simpson (éd.), *The Oxford Handbook of Chaucer*, Oxford, Oxford University Press, « Oxford Handbooks », 2020, pp. 252-269 ; ou encore David F. Hult, « Revisiting Alan of Lille and Jean de Meun », in Frank Bezner et Beate Kellner (éd.), *Alanus ab Insulis und das europäische Mittelalter*, Munich/Paderborn, Fink, 2021, pp. 119-138) sans lui accorder l'exclusivité de son attention (voir David F. Hult, « Ovide moralisé. Anonymat et autorité », in Simone Biancardi, Prunelle Deleville, Francesco Montorsi et Marylène Possamai-Perez (éd.), *Ovidius explanatus : traduire et commenter les « Métamorphoses » au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres », 2018, pp. 141-154). Il ne s'agit là que d'un pan de ses études qui abordent des textes littéraires, surtout en vers, composés du XII^e au XIV^e siècle.

III. La langue de *La Mort Artu* et de ses témoins : un pan peu exploré par David Hult

III. 1. Une certaine fragilité de l'analyse linguistique

Nous avons vu que, depuis le XX^e siècle, le débat entre bédieristes et lachmaniens renaît sans cesse de ses cendres sans aboutir à un consensus. Par contraste, l'élaboration des appareils requis dans les éditions critiques de textes français a suivi une inflexion plus linéaire, en pratique, puis en théorie. Génération après génération, les romanistes qui ont édité des textes français du Moyen Âge ont eu tendance à étoffer et à normaliser le cahier des charges guidant la rédaction de leur glossaire et de leur étude linguistique.

Si progrès il y a, celui-ci n'est pas régulier, pour de bonnes et de mauvaises raisons. Du côté des secondes, on pourra déplorer que certaines éditions (trop) vite réalisées se placent en marge du mouvement général, réduisant ces appareils au strict minimum, voire renonçant à les produire. Au-delà, même les éditeurs les plus scrupuleux adaptent ces éléments paratextuels à leurs compétences, et surtout à l'intérêt qu'ils présentent pour tel ou tel texte : lorsque la langue d'une œuvre et d'un manuscrit correspondent d'assez près aux descriptions fournies par les grammaires générales, développer l'étude linguistique semble un effort superflu. De même l'originalité lexicale des œuvres et de leurs copies, ainsi que la manière dont elles sont prises en compte par les outils lexicographiques existants, requièrent des glossaires plus ou moins fouillés. La tendance générale est toutefois à élever le minimum requis en matière de glossaires comme d'études linguistiques.

C'est tout récemment, plusieurs années après la parution de l'édition de David Hult, que des publications programmatiques – articles voire manuels spécialisés destinés à la communauté des philologues – ont paru, fixant un cahier des charges plus ambitieux aux études linguistiques et aux glossaires. Certains linguistes, qui comptent parmi les utilisateurs et les destinataires privilégiés des éditions de textes, sont devenus aux éditeurs ce que furent les « remarqueurs » du XVII^e siècle aux usagers de la langue française : des guides éclairés, parfois lus comme des redresseurs de torts. Quelle que soit la manière dont on peut recevoir leurs recommandations, deux articles successifs ont proposé un cahier des charges ambitieux pour élaborer un glossaire d'édition⁷¹. Le premier, qui a précédé de peu l'édition par David Hult de *La Mort Artu*, a-t-il été connu de ce dernier et l'a-t-il découragé, par ses exigences, de se prêter à l'exercice ? Ou la collection dans laquelle il a publié son travail jugeait-elle le glossaire inutile, voire superflu ? Quoiqu'il en soit, on ne peut que regretter l'absence d'un glossaire qui étayerait et compléterait utilement l'édition du texte.

En matière d'étude de la langue, on dispose depuis moins de temps encore d'un volume collectif dressant l'état des lieux des appareils effectivement rédigés et émettant des souhaits visant à généraliser les bonnes pratiques⁷². David Hult a donc confectionné son édition de *La Mort Artu* avant que cet outil ne paraisse. Son étude

⁷¹ Jean-Pierre Chambon, « Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan) », *Revue de linguistique romane* 70, 2006, pp. 123-141 ; et, plus récemment, Frankwalt Möhren, « L'art du glossaire d'édition », in David Trotter (éd.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin / Boston (Mass.), De Gruyter, « Manuals of Romance Linguistics », 2015, pp. 397-437.

⁷² Frédéric Duval, Céline Guillot-Barbance et Fabio Zinelli (éd.), *Les Introductions linguistiques aux éditions de textes*, Paris, Classiques Garnier, « Histoire et évolution du français », 2019.

linguistique ne fait pas partie des exemples à suivre. À peine plus développée que celle de Jean Frappier, elle est extrêmement, voire excessivement succincte⁷³.

De surcroît, elle comporte plusieurs erreurs. Y sont notamment dressées plusieurs listes d'items dont les évolutions sont irréductibles au même schéma. Ainsi de la juxtaposition des mots *melz* (du latin *melius*) d'une part, et des pronoms *els* et *cels* de l'autre (du latin *illos* ou *ecce illos*)⁷⁴. La présence d'un simple *-e-* en lieu et place du digramme *-ie-* mérite d'être signalée pour le comparatif *melz*, puisqu'on observe le plus souvent dans son cas la diphtongaison conditionnée de [e] ouvert devant [l] palatalisé ; mais le même phénomène ne s'est pas produit pour les deux pronoms *els* et *cels*, dont la séquence [e] fermé - [l] non palatalisé ne fait pas attendre de diphtongaison ni, en conséquence, de digramme *-ie-*. Si un fait mérite commentaire, en ce qui les concerne, c'est le caractère conservateur de la lettre *-l-* : à la date de *Be* (XIII^e voire XIV^e siècle), la consonne liquide en position implosive est déjà vocalisée et le digramme *-el-* note donc dans les deux cas une ancienne diphtongue de coalescence déjà réduite à [œ].

Un autre intrus mérite d'être exclu de la liste de mots avec lesquels il voisine : le substantif *jor*, issu du latin *diurnum*, dont la voyelle tonique n'est pas « libre » (comme pour les autres cas cités par David Hult, *ore*, *henor* et *dolor*)⁷⁵. Quant à la valeur de la lettre *-o-* dans le cas des trois mots précédents, où la voyelle vélaire est bel et bien libre et tonique, on peut se demander si elle ne marque pas une réduction précoce de la diphtongue [ou] à [u] plutôt qu'une « non-diphtongaison de [o] long libre devant r⁷⁶ ».

Autre confusion, assez surprenante chez un éditeur chevronné : l'assimilation de faits syntaxiques à des irrégularités morphologiques. Ainsi de la construction réfléchie du verbe *faire* comme verbe de parole dans les propositions incises, qui amène la répétition presque lancinante de la formule *fait soi* à travers tout le roman. Outre que le fait est mentionné dans la section « morphologie », il n'est pas décrit précisément, David Hult se contentant de préciser que la *Syntaxe* de Ménard comme le dictionnaire de Tobler « relèvent cette formule sans autre commentaire⁷⁷ ».

David Hult dit avoir élu en *Be* un manuscrit ayant « l'avantage de posséder une parfaite intégrité linguistique⁷⁸ ». On peut se demander ce qu'il y a lieu d'entendre par là et si ce n'est pas plutôt au niveau du travail d'édition qu'il se réfère ici, indiquant par cette évocation qu'il corrigera parcimonieusement son manuscrit et puisera ses corrections dans des copies assez proches de lui par leur langue pour ne pas porter atteinte à l'authenticité linguistique de son manuscrit de base.

Quoi qu'il en soit, une autre de ses assertions mérite d'être discutée : le fait que la même copie *Be* nous ait transmis *La Mort Artu* « dans une langue presque contemporaine de celle de l'auteur⁷⁹ ».

⁷³ La disproportion est importante entre les quelque cent pages consacrées aux « esquisses d'interprétation » littéraire du roman (*MA* Hult, pp. 9-115) et les quatre pages dévolues à l'étude la « langue et [des] graphies du manuscrit *Be* » (*MA* Hult, pp. 134-138). Il est vrai que l'étude linguistique de Jean Frappier était plus indigente encore, réduite à quelques remarques intitulées « traits dialectaux et graphie » (*MA* Frappier, pp. LXVI-LXVIII ; encore s'achève-t-elle sur presque une page de considérations sur la toilette du texte, voire sur son établissement).

⁷⁴ *MA* Hult, p. 135.

⁷⁵ *MA* Hult, p. 135.

⁷⁶ *MA* Hult, p. 135.

⁷⁷ *MA* Hult, p. 137.

⁷⁸ *MA* Hult, p. 132.

⁷⁹ *MA* Hult, p. 133.

III.2. Le manuscrit Be (UCB 73) : une copie antérieure à 1250 ? La réduction des hiatus comme indice possible d'une date de confection plus tardive

L'un des arguments que présente David Hult pour étayer son choix du ms. *Be* comme témoin de base tient à la date précoce de cette copie⁸⁰. Alors que les historiens de l'art situent la confection du manuscrit dans la seconde moitié du XIII^e, voire du XIV^e siècle, David Hult invoque l'écriture du manuscrit et sa mise en page pour poser l'hypothèse d'une datation plus haute : entre 1225 et 1250⁸¹.

Il nous semble que plusieurs formes de subjonctif imparfait que l'on rencontre dans cette même copie invitent à repousser la date de sa réalisation au-delà de 1250, voire à la fin du XIII^e siècle. Ces deux formes appartiennent au paradigme du verbe *morir*. Celui-ci possède en ancien français classique un passé simple à un seul radical, dont seules les P3 et P6 sont représentées dans l'édition de David Hult : *morurent* et *morut*⁸². Le subjonctif imparfait correspondant, pour le même verbe, comporte lui aussi un seul radical : *moru-*. On s'attendrait donc à rencontrer, à la P3 de ce temps, une graphie *morust*. Or le texte offre une seule forme, dont au moins quatre occurrences sont présentes : *moreust*⁸³.

Il est très peu probable qu'un hiatus soit apparu, au XIII^e siècle, entre le radical du verbe et la voyelle thématique de son subjonctif imparfait. Il y a donc lieu de penser que la graphie *-eu-* note la voyelle palatale [ü]. L'hypothèse d'une graphie inverse liée à la simplification des hiatus offre une explication vraisemblable pour rendre compte de cet usage : si l'on suppose que le hiatus des subjonctifs imparfaits qui en possédaient un est désormais réduit et que, pour le verbe *devoir* par exemple, l'ancien radical du subjonctif imparfait, *deüs-*, est désormais prononcé [düs-], on perçoit que la graphie *deus-*, maintenue à titre de conservatisme, a changé de valeur. Il devient loisible d'user soit de *deus-* (conservatisme fréquent), soit de *dus-* (graphie phonétique peu usitée dans un premier temps) pour noter la même prononciation. À partir de là et par analogie, cette graphie *-eu-* devient possible pour tous les subjonctifs imparfaits à voyelle thématique [ü], que leur radical ait eu ou non un hiatus avant le XIII^e siècle. D'où l'émergence de la forme *moreust*, graphie inverse qu'il faudrait débarrasser du tréma dont la dote systématiquement David Hult si l'on retient l'hypothèse d'une graphie inverse.

Les hiatus se sont réduits progressivement et l'enregistrement du phénomène par les graphies a été assez lent pour qu'il soit difficile d'en dater le *terminus ad quem*⁸⁴. Notre observation n'invalide donc pas tout à fait l'hypothèse d'une confection précoce du manuscrit *Be*. Néanmoins elle invite selon toute vraisemblance à situer

⁸⁰ Nous remercions les agrégatifs ayant assisté à nos cours de préparation à l'agrégation cette année : c'est en répondant à leurs interrogations sur les passés simples que notre attention a été attirée sur le cas suivant.

⁸¹ MA Hult, pp. 129-131.

⁸² MA Hult, respectivement p. 360, l. 18 ; et p. 282, l. 30 ; p. 360, l. 7 ; p. 360, l. 8. Recherche effectuée dans *La Mort du roi Arthur*, texte électronique enrichi par lemmatisation et étiquetage morphosyntaxique, par Sylvie Bazin-Tacchella, Corinne Denoyelle, Jean-Michel Jézéquel et Gilles Souvay, aide à la préparation au concours Agrégation 2022 (<http://www.atilf.fr/dmf/MortArthur>, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Juillet 2021, consultation du 2 mars 2022).

⁸³ MA Hult, respectivement p. 278, l. 15 ; p. 288, l. 34 ; p. 360, l. 27 ; enfin p. 374, l. 14. Recherche effectuée dans *La Mort du roi Arthur*, texte électronique Bazin-Tacchella *et al.*, *op. cit.*, consultation du 2 mars 2022).

⁸⁴ « En syllabe initiale et intérieure, devant voyelles accentuées ou inaccentuées, [...] la chute de *e* central a été générale au cours de la période qui va du XIII^e au milieu du XV^e [siècle] » (Pierre Fouché, *Phonétique historique du français*, 2 vol., Paris, Klincksieck, 1952, vol. II, p. 516).

sa confection à une date postérieure à 1250, probablement dans le dernier quart du XIII^e siècle.

Cette réduction des hiatus fournit de surcroît un facteur d'explication concernant l'emploi de la lettre *-o-* en lieu et place de *-e-* devant le digramme *-oi-* marquant une voyelle tonique dans des mots où un *-e-* en hiatus figurait en position initiale (comme dans *voir*, *choir*, *soir* et son composé *assoir*). David Hult dresse la liste des mots concernés sans rendre compte du phénomène. L'emploi de la lettre *-o-* note-t-il un renforcement compensatoire de la semi-consonne [w] devant [e] ouvert ou [a] tonique une fois la voyelle initiale amuïe ? C'est une hypothèse qui permettrait de passer du niveau descriptif à une tentative d'explication.

Conclusion

David Hult, tout en conduisant des réflexions assidues sur la critique textuelle pendant plusieurs décennies (des années 1980 à 2010 au moins), les a mises en pratique à trois reprises pour éditer *Yvain*, puis le cycle de la *Belle Dame sans merci*, et enfin la *Mort du roi Arthur*. Il s'agit à chaque fois pour lui de renouveler le point de vue dont pouvaient disposer les lecteurs sur des textes littéraires de premier plan en adoptant une position intermédiaire entre une stricte obédience bédieriste et un reconstructivisme que l'on pourrait juger excessif⁸⁵.

Sa démarche se caractérise surtout par le souci constant de renouveler ses méthodes et d'établir une politique adaptée à chaque objet éditorial. Pour ce faire, il prend en compte les particularités de traditions manuscrites contrastant par les facteurs et le degré de variation discernables entre les copies examinées⁸⁶. Il s'efforce aussi d'apporter du neuf en accomplissant un pas de côté par rapport aux éditions antérieures des textes qu'il publie, non sans faire état avec probité du travail de leurs concepteurs.

Ainsi, pour le *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes, il fournit une alternative à l'édition de Mario Roques, strictement bédieriste et fondée sur le manuscrit du célèbre copiste Guiot (ms. Paris, BnF, fr. 794), en choisissant comme copie de base un témoin dont le copiste était vraisemblablement moins interventionniste (ms. Paris, BnF, fr. 1433, siglé *P*), et surtout en offrant un appareil plus étoffé de variantes⁸⁷. Face au cycle de la *Belle Dame sans merci*, une nébuleuse de textes dont la cohérence interne est moins évidente, il dit avoir « pris le parti de reproduire le cycle [...] tel qu'il paraît dans un manuscrit particulier », élu pour ses qualités textuelles (le ms. Paris, BnF, fr. 1131)⁸⁸ – sans renoncer à fournir les variantes

⁸⁵ Ainsi, avant son édition d'*Yvain*, il a établi dans une étude préalable quelles étaient les faiblesses de l'édition existante et ce qu'un nouvel éditeur pourrait apporter d'utile à la connaissance du roman (voir D. F. Hult, « Lancelot's Two Steps », art. cit., p. 857).

⁸⁶ Il exprime clairement la nécessité de le faire dans D. F. Hult, « Lancelot's Two Steps », art. cit., p. 851, citant à l'appui de cette exigence Edward Billings Ham, *Textual Criticism and Jehan Le Vénétais*, Ann Arbor (Mich.), Michigan Press, « University of Michigan publications. Language and Literature », 1946.

⁸⁷ CHRÉTIEN DE TROYES, *Le Chevalier au lion ou le Roman d'Yvain*, éd. D. Hult, *op. cit.* (voir notamment pp. 24-30).

⁸⁸ ALAIN CHARTIER, *Le cycle de la belle dame sans merci*, éd. D. Hult, *op. cit.*, pp. LXXI-LXXII. Dans l'avant-propos à cette édition, il souligne la priorité qu'il donne au document sur un texte insaisissable, au copiste sur l'auteur, en choisissant de « reproduire un document qui reflète un certain état de la réception d'un ensemble de poèmes, ensemble qui, lui, est le résultat non pas d'une seule intention d'auteur [...] mais d'un compilateur intelligent » (p. LXXVII).

requis en tant que « matériaux qui permettent de considérer d'autres états de la tradition⁸⁹ ».

En éditant la *Mort Artu*, son projet semble avoir été de fournir un complément plutôt qu'une alternative à la « Vulgate » qu'était devenue l'édition de Jean Frappier. Il adopte explicitement la position du nain juché sur les épaules d'un géant, notamment en fondant le choix des copies qu'il prendra en compte sur l'étude stemmatique conduite par son prédécesseur : il y apporte les compléments requis, notamment en prenant en compte les manuscrits découverts tout au long du XX^e siècle⁹⁰ et en remédiant aux défauts signalés dans les publications intermédiaires de plusieurs philologues (comptes rendus anciens et articles plus récents). Il examine certaines conclusions de Frappier d'un œil critique, mais il ne se propose pas de reprendre l'examen de l'ensemble des manuscrits en usant de nouvelles méthodes ni ne se met en quête d'un nouvel échantillon de lieux variants.

L'inflexion qu'il introduit consiste surtout à adopter une politique éditoriale plus attentive au document que celle de Jean Frappier. Ce faisant, David Hult se rapproche davantage que son prédécesseur de la tradition bédieriste des éditions françaises – sans toutefois s'y rallier totalement. Ce bédierisme plus que tempéré a fait encourir à son édition de *La Mort du roi Arthur* le reproche feutré de reposer sur un choix éditorial insatisfaisant⁹¹. Toutefois, si l'on accepte de prendre du recul et de les examiner à l'aune des réflexions théoriques et des autres travaux éditoriaux de David Hult, les choix méthodologiques qui fondent son édition de la *Mort Artu* trouvent une autre forme de cohérence : la quête inlassable d'un équilibre précaire entre la prudence du bédierisme et l'ambition stimulante du reconstructivisme. Conscient que la première fait courir à l'éditeur le péril de la passivité, la seconde celui du remaniement subjectif, tributaire du goût personnel du philologue, David Hult a tenté de trouver une voie moyenne entre les deux – ce dont on saurait d'autant moins lui tenir grief qu'à chaque fois, il expose clairement sa méthode et la met en œuvre de manière rigoureuse.

Le regret que l'on peut éprouver, après plusieurs mois d'usage assidu de son édition, se situe à deux autres niveaux – dont la teneur insatisfaisante est peut-être liée au cahier des charges imposé l'éditeur commercial auquel David Hult a livré son travail⁹² : d'une part, sauf erreur, celle-ci ne précise pas explicitement quels critères ont prévalu pour sélectionner les variantes qui sont fournies dans les notes de bas de page. D'autre part, les apparats linguistiques accompagnant l'édition sont soit fragiles, soit manquants.

Précisons la teneur de nos deux modestes griefs en commençant par la question des variantes. Il faut reconnaître que, lorsque le texte de *Be* est amendé, la *varia lectio* permet « toujours de savoir exactement ce qui se trouve (ou qui ne se trouve pas) dans [le] manuscrit de base⁹³ ». Toutefois, lorsque *Be* est satisfaisant, les variantes citées ne dispensent pas le lecteur d'aller voir les manuscrits de contrôle pour mesurer le degré de stabilité du roman et les types d'interventions que l'échantillon de copistes pris en compte ont pu opérer. En d'autres termes, le lecteur

⁸⁹ ALAIN CHARTIER, *Le cycle de la belle dame sans mercy*, éd. D. Hult, *op. cit.*, p. LXXVII.

⁹⁰ MA Hult, pp. 128-129.

⁹¹ Voir Lino Leonardi, « Recensione a La Mort du roi Arthur, éd. D. F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, 2009 », *Medioevo romanzo* 34, 2010, pp. 427-429, aux pp. 428 et 429. Par ailleurs, ce compte-rendu est globalement élogieux : il présente l'édition de David Hult comme susceptible de se substituer à l'édition de Frappier en tant que version de référence (p. 427).

⁹² Le « Livre de Poche » ne s'adresse pas aux chercheurs : il s'agit d'une collection de vulgarisation qui vise un large public incluant éventuellement les étudiants ès lettres.

⁹³ MA Hult, p. 134.

ne sait pas à travers quel type de lunette il lui est loisible d'observer le témoignage des autres copies échenillées à son profit par David Hult.

Au second niveau, l'édition est accompagnée par une étude linguistique indigente et parfois erronée. Elle manque surtout d'un glossaire développé, que la traduction fournie n'aurait pas rendu inutile. En l'occurrence, la légèreté du glossaire compilé par Jean Frappier dans sa propre édition laissait à ses successeurs la place de faire figure de géants sur les épaules d'un nain. Parmi les éditions traduites, celle d'Emmanuèle Baumgartner et de Marie-Thérèse de Medeiros consent à se livrer à l'exercice, fournissant un glossaire en sus de la traduction du texte en français moderne⁹⁴.

Dans le domaine des études linguistiques, la situation de la *Mort Artu* est donc paradoxale : perçue comme un texte canonique aux plans à la fois littéraire et grammatical, le roman a donné lieu de longue date à des études linguistiques approfondies. On pense notamment aux travaux de Jean Rychner sur sa syntaxe, qui restent très suggestifs⁹⁵. Pourtant, les éditions ayant travaillé à actualiser l'ouvrage de Jean Frappier n'ont pas déployé leurs efforts dans cette direction. On peut donc clore cet article en renouvelant le souhait émis en 2003 par Lino Leonardi que paraisse une édition encore plus satisfaisante de la *Mort Artu*. Pour lire ce roman, le grand public et les étudiants ont désormais le choix entre cinq ouvrages, parmi lesquels trois incluent une traduction en français moderne. Le temps semble donc venu de verser de l'eau au moulin des linguistes, et notamment des lexicographes.

Œuvres éditées par David Hult

ALAIN CHARTIER, *Le Cycle de la Belle dame sans mercy*, éd. et trad. Baudet HERENC, Achille CAULIER et David F. HULT, Paris, Champion, « Champion classiques. Série "Moyen Âge" », 2003

CHRÉTIEN DE TROYES, *Le Chevalier au lion ou le Roman d'Yvain*, éd. David HULT, Paris, Imprimerie générale française, « Le Livre de poche », 1994

Éditions de la *Mort Artu*

Mort Artu: an Old French Prose Romance of the XIIIth Century, éd. James Douglas BRUCE, Halle, Niemeyer, 1910

The Vulgate Version of the Arthurian Romances, 7 vol., éd. Heinrich O. SOMMER, Washington (D.C.), Carnegie Institution of Washington, « Carnegie Institution of Washington publication », 1909, VI : *Les Aventures ou La Queste del Saint Graal, La Mort le Roi Artus* (1913)

La Mort le roi Artu : roman du XIII^e siècle, éd. Jean FRAPPIER, Paris, Droz, 1936

La Mort le roi Artu : roman du XIII^e siècle, éd. Jean FRAPPIER, Genève, Droz, « Textes Littéraires Français », 1964

⁹⁴ MA Frappier, pp. 245-252. Deux autres éditions postérieures à celle de Frappier présentent un glossaire : en premier lieu celle des éditions Champion (MA Baumgartner et de Medeiros, p. 523). L'édition diplomatique d'Elizabeth Willingham présente elle aussi un glossaire, mais il est marginal dans son projet global et présente des défauts sérieux, non seulement de lemmatisation mais encore d'interprétation (notamment signalés dans Richard Trachsler, « Compte rendu de *La Mort le Roi Artu* », art. cit. ; voir aussi Lino Leonardi, « Recensione a E. Moore Willingham (ed.), *Essays on the « Lancelot » of Yale 229*, Turnhout, Brepols, 2007 e a E. Moore Willingham (ed.), *La Mort le Roi Artu (The Death of Arthur) from the Old French « Lancelot » of Yale 229*, Turnhout, Brepols, 2007 », *Medioevo Romano* 33, 2009, pp. 427-429).

⁹⁵ Jean Rychner, *Formes et structures de la prose française médiévale : l'articulation des phrases narratives dans la « Mort Artu »*, Neuchâtel, Faculté des Lettres, « Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres, Université de Neuchâtel », 1970 ; suivi par Jean Rychner, « Analyse d'une unité transphrastique : la séquence narrative de même sujet dans *La Mort Artu* », in Wolf-Dieter Stempel (éd.), *Beiträge zur Textlinguistik*, Munich, Fink, « Internationale Bibliothek für allgemeine Linguistik », 1971, pp. 79-122.

La Mort du Roi Arthur, éd. Emmanuèle BAUMGARTNER et Marie Thérèse DE MEDEIROS, Paris, Champion, « Champion Classiques Moyen Age », 2007

« *La Mort le roi Artu* »: *from the Old French « Lancelot » of Yale 229 with Essays, Glossaries and Notes to the text*, éd. Elizabeth M. WILLINGHAM, Turnhout, Brepols, « The Illustrated Lancelot Prose », 2007

« *La Mort du roi Arthur*, éd. Mary B. SPEER, trad. Philippe WALTER », *Lancelot : la seconde partie de la quête de Lancelot (La Quête du saint Graal, La Mort du roi Arthur)*, dir. Daniel POIRION et Philippe WALTER, éd. et trad. Robert DESCHAUX, Irène FREIRE-NUNES, Gérard GROS, Marie-Geneviève GROSSEL, Mary B. SPEER *et al.*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2009, pp. 1179-1486 et 1640-1692

La Mort du Roi Arthur, éd. et trad. David HULT, Paris, Librairie générale française, « Lettres gothiques », 2009

La Mort le roi Artu : roman du XIII^e siècle, éd. Jean FRAPPIER, trad. Patrick MORAN, Genève, Droz, « Texte courant », 2021

Autres textes

La Chanson de Roland, éd. et trad. Gérard MOIGNET, Paris, Bordas, « Bibliothèque Bordas », 1969

La Chanson de Roland, éd. Cesare SEGRE, Milan, Ricciardi, « Documenti di filologia », 1971

La Chanson de Roland, éd. et trad. Ian SHORT, Paris, Librairie générale française, « Lettres gothiques », 1990

Il Ciclo di Guiron le Courtois. Romanzi in prosa del secolo XIII, éd. dir. Lino LEONARDI et Richard TRACHSLER, IV : *Roman de Guiron, parte Prima*, éd. Claudio LAGOMARSINI, Florence, éd. Cl. Lagomarsini, « Archivio romanzo », 2020

La Queste del Saint Graal: from the Old French « Lancelot » of Yale 229, with Essays, Glossaries, and Notes to the Text, éd. Elizabeth M. WILLINGHAM, Walter BLUE, Stacey L. HAHN et Virginie GREENE, Turnhout, Brepols, « The Illustrated Lancelot Prose », 2012

Études

BÄHLER Ursula, *Gaston Paris et la philologie romane : le savant dans la cité*, Genève, Droz, « Publications romanes et françaises », 2004

BÄHLER Ursula et CORBELLARI Joseph (éd.), *Sur les traces de Joseph Bédier*, Munich, Akademische Verlagsgemeinschaft München, « Romanische Studien. Beihefte », 2019

BAKER Craig et GREUB Yan, « Introduction », in C. BAKER *et al.* (éd.), *L'Ombre de Joseph Bédier : théorie et pratiques éditoriales au XX^e siècle*, Strasbourg, ÉLiPhi, « Tralitto, travaux de littératures romanes », 2018, pp. 1-17

BAKER Craig, BARBATO Marcello, CAVAGNA Mattia *et al.* (éd.), *L'Ombre de Joseph Bédier : théorie et pratiques éditoriales au XX^e siècle*, Strasbourg, ÉLiPhi, « Tralitto, travaux de littératures romanes », 2018

BÉDIER Joseph, *La Tradition manuscrite du « Lai de l'ombre » : réflexions sur l'art d'éditer les anciens textes*, Mâcon, Protat frères, 1929

BELTRAMI Pietro G., *À quoi sert une édition critique ? Lire les textes de la littérature romane médiévale*, trad. Jean-Pierre CHAMBON, Yan GREUB et Marjolaine RAGUIN, Paris, Classiques Garnier, 2021

BUSBY Keith, *Towards a Synthesis: Essays on the New Philology*, Amsterdam / Atlanta (Ga.), Rodopi, 1993

CERQUIGLINI Bernard, *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, « Des Travaux », 1989

- CHAMBON Jean-Pierre, « Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan) », *Revue de linguistique romane*, 70, 2006, pp. 123-141
- DUVAL Frédéric (dir.), *Pratiques philologiques en Europe*, Paris, École des chartes, « Études et rencontre de l'École des chartes », 2006
- DUVAL Frédéric, « La philologie française, pragmatique avant tout ? L'édition des textes médiévaux français en France », in Frédéric DUVAL (éd.), *Pratiques philologiques en Europe*, Paris, École des chartes, « Études et rencontre de l'École des chartes », 2006, pp. 115-150
- DUVAL Frédéric, *Les mots de l'édition de textes*, Paris, École nationale des chartes, « Magister », 2015
- DUVAL Frédéric, « Parlez-vous ecdotique ? Quelques réflexions sur les mots français de l'édition de textes », in Cédric GIRAUD et Dominique POIREL (éd.), *La Rigueur et la passion : mélanges en l'honneur de Pascale Bourgain*, Turnhout, Brepols, « Instrumenta patristica et mediaevalia », 2016, pp. 921-938
- DUVAL Frédéric, « La tradition philologique française et le lexique ecdotique », *Medioevo romanzo*, 41, 2017, pp. 6-38
- DUVAL Frédéric, « *La tradition manuscrite du "Lai de l'ombre" de Joseph Bédier ou la critique textuelle en question. Édition critique et commentaires*, Paris, Champion, « Textes critiques français », 2021
- DUVAL Frédéric, GUILLOT-BARBANCE Céline et ZINELLI Fabio (éd.), *Les Introductions linguistiques aux éditions de textes*, Paris, Classiques Garnier, « Histoire et évolution du français », 2019
- FLEITH Barbara, GAY-CANTON Réjane et VEYSSEYRE Géraldine (éd.), *De l'(id)entité textuelle au cours du Moyen Âge tardif : XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres », 2017
- FOUCHÉ Pierre, *Phonétique historique du français*, 2 vol., Paris, Klincksieck, 1952
- FRAPPIER Jean, « Sur un remaniement de *La Mort Artu* dans un manuscrit du XIV^e siècle : le Palatinus latinus 1967 », *Romania* 57, 1931, pp. 214-222 ; réimpr. dans Jean FRAPPIER., *Études d'histoire et de critique littéraire : du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, Champion, « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 1976, pp. 5-13
- FRAPPIER Jean, *Étude sur « La Mort le Roi Artu » : roman du XIII^e siècle, dernière partie du Lancelot en prose*, Genève, Droz, « Publications romanes et françaises », 1936 (2^e éd. revue et augmentée en 1961)
- GRECO Gina L., « L'édition électronique de textes médiévaux. Théorie et pratique », in BIANCIOTTO Gabriel et GALDERISI Claudio (éd.), *L'Épopée romane. Actes du XV^e congrès international Rencesvals, Poitiers, 21-27 août 2000*, 2 vol., Poitiers, Université de Poitiers. Centre d'Études supérieures de civilisation médiévale, 2002, vol. II, pp. 1045-1050
- HAM Edward Billings, *Textual Criticism and Jehan Le Vénélaï*, Ann Arbor (Mich.), Michigan Press, « University of Michigan publications. Language and Literature », 1946
- HULT David F., « In Quest of the Rose: Guillaume de Lorris and Jean de Meun », *Dissertation Abstracts International – A : The Humanities and Social Sciences*, 38, 1978, p. 6705
- HULT David F., « The allegorical fountain: Narcissus in the *Roman de la Rose* », *Romanic Review*, 72, 1981, pp. 125-148
- HULT David F., « Ci falt la geste: scribal closure in the Oxford Roland », *Modern Language Notes*, 97, 1982, pp. 890-905

- HULT David F., « Lancelot's Two Steps: a Problem in Textual Criticism », *Speculum*, 61, 1986, pp. 836-858
- HULT David F., « Reading it right: the ideology of text editing », *Romanic Review*, 79, 1988, pp. 74-88
- HULT David F., « Reading it right: the ideology of text editing », in Marina SCORDILIS BROWNLEE, Kevin BROWNLEE et Stephen G. NICHOLS, *The New Medievalism*, Baltimore (Md.), John Hopkins University, « Parallax », 1991, pp. 113-130
- HULT David F., « Text Editing: Past, Present, and Future », *Romanic Review*, 101, 2010, pp. 37-50
- HULT David, « Fin de citation : la voix parlante dans le *Roman de la Rose* », in Fabienne POMEL (éd.), *Lectures du « Roman de la Rose » de Guillaume de Lorris*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Didact Français », 2012, pp. 205-224
- HULT David, « Ovide moralisé. Anonymat et autorité », *Ovidius explanatus : traduire et commenter les « Métamorphoses » au Moyen Âge*, in Simone BIANCARDI, Prunelle DELEVILLE, Francesco MONTORSI et Marylène POSSAMAÏ-PÉREZ (éd.), Paris, Classiques Garnier, « Rencontres », 2018, pp. 141-154
- HULT David, « The *Romance of the Rose*: Allegory and Lyric Voice », in Suzanne AKBARI et James SIMPSON (éd.), *The Oxford Handbook of Chaucer*, Oxford, Oxford University Press, « Oxford Handbooks », 2020, pp. 252-269
- HULT David F., « Revisiting Alan of Lille and Jean de Meun », in Frank BEZNER et Beate KELLNER (éd.), *Alanus ab Insulis und das europäische Mittelalter*, Paderborn, Brill/Fink, 2021, pp. 119-138
- LE CORNEC-ROCHELOIS Cécile, ROCHEBOUET Anne et SALAMON Anne (dir.), *Le Texte médiéval : de la variante à la recreation. Actes des journées d'études « Variance, variantes, variations », 14 mars et 17 octobre 2009*, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, « Cultures et civilisations médiévales », 2012
- LEONARDI Lino, « Le texte critique de *La Mort le roi Artu*, question ouverte », *Romania*, 121, 2003, pp. 133-163
- LEONARDI Lino, « Recensione a *La Mort du roi Arthur*, éd. D. F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, 2009 », *Medioevo romanzo*, 34, 2010, pp. 427-429
- LEONARDI Lino, « Recensione a "E. Moore Willingham (ed.), *Essays on the « Lancelot » of Yale 229*, Turnhout, Brepols, 2007 e a E. Moore Willingham (ed.), *La Mort le Roi Artu (The Death of Arthur) from the Old French « Lancelot » of Yale 229*, Turnhout, Brepols, 2007" », *Medioevo romanzo*, 33, 2009, pp. 437-440
- LEONARDI Lino et TRACHSLER Richard, « L'édition critique des romans en prose : le cas de *Guiron le Courtois* », in David TROTTER (éd.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin / Boston (Mass.), De Gruyter, « Manuals of Romance Linguistics », 2015, pp. 44-80
- MARCELLO-NIZIA Christiane, « Édition électronique de la *Queste del saint Graal* », in David TROTTER (éd.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin / Boston (Mass.), De Gruyter, « Manuals of Romance Linguistics », 2015, pp. 155-176
- MÉNARD Philippe, « La méthode de Bédier utilisée par ses successeurs. Réflexions critiques sur l'édition des romans de Chrétien de Troyes par Mario Roques et Félix Lecoy », in C. BAKER et al. (éd.), *L'Ombre de Joseph Bédier : théorie et pratiques éditoriales au XX^e siècle*, Strasbourg, ÉLiPhi, « Tralitto, travaux de littératures romanes », 2018, pp. 207-226
- MICHA Alexandre, *Prolégomènes à une édition de « Cligès »*, Paris, Les Belles lettres, « Annales de l'université de Lyon, 3^e série, Lettres », 1938

- MÖHREN Frankwalt, « L'art du glossaire d'édition », in David TROTTER (éd.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin / Boston (Mass.), De Gruyter, « Manuals of Romance Linguistics », 2015, pp. 397-437
- MUZZOLON Elena, « Review of [five recent publications about the art of editing medieval texts] », *Textual Cultures*, 14, 2021, pp. 285-293
- OVROM Lukas, « Lancelot innocenté ? Étude sur un témoin tardif de *La Mort le roi Artu*, ms. BnF, fr. 120 », *Romania*, 134, 2016, pp. 261-293
- PLOUZEAU May, « À propos de *La Mort Artu* de Jean Frappier », *Travaux de linguistique et de philologie*, 32, 1994, pp. 207-221
- POUPEAU Gautier, « L'édition électronique change tout et rien. Dépasser les promesses de l'édition électronique », *Le Médiéviste et l'ordinateur*, 43, 2004, [non paginé]
- QUENTIN Henri, *Essais de critique textuelle (ecdotique)*, Paris, Picard, 1926
- RYCHNER Jean, *Formes et structures de la prose française médiévale : l'articulation des phrases narratives dans la « Mort Artu »*, Neuchâtel, Faculté des Lettres, « Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres, Université de Neuchâtel », 1970
- RYCHNER Jean, « Analyse d'une unité transphrastique : la séquence narrative de même sujet dans *La Mort Artu* », in Wolf-Dieter STEMPEL (éd.), *Beitrag zur Textlinguistik*, Munich, Fink, « Internationale Bibliothek für allgemeine Linguistik », 1971, pp. 79-122
- TRACHSLER Richard, « Compte rendu de *La Mort le Roi Artu (The Death of Arthur) from the Old French Lancelot of Yale 229, with Essays, Glossaries, and Notes to the Text*, ed. Elizabeth Moore Willingham (The Illustrated Lancelot of Yale 229 Series), Turnhout, Brepols, 2007 et *Essays on the « Lancelot » of Yale 229*, éd. Elizabeth Moore Willingham (The Illustrated Lancelot Prose, 2), Turnhout, Brepols, 2007 », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 130, 2014, pp. 841-844
- TRACHSLER Richard et LEONARDI Lino, « L'édition du cycle de "Guiron le Courtois". Établissement du texte et surface linguistique », in Lino LEONARDI et Richard TRACHSLER (dir.), Luca CADIOLI et Sophie LECOMTE (éd.), *Le Cycle de « Guiron le Courtois » : prolégomènes à l'édition intégrale du corpus*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres. Série Civilisation médiévale », 2018, pp. 453-509
- TROVATO Paolo, *Everything You Always Wanted to Know about Lachmann's Method: a Non-Standard Handbook of Genealogical Textual Criticism in the Age of Post-Structuralism, Cladistics, and Copy-Text*, Limena, Libreriauniversitaria.it, 2014
- TROVATO Paolo, *Sguardi da un altro pianeta : nove esercizi di filologia (« Lai de l'ombre », « Libro de buen amor », « Lazarillo », fonti storiche e musicali)*, Padoue, Libreriauniversitaria.it, « Storie e linguaggi », 2019
- WILLINGHAM Elizabeth M. (dir.), *Essays on the « Lancelot » of Yale 229*, Turnhout, Brepols, « The Illustrated Lancelot Prose », 2007